

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON

DÉLIBÉRATION 2026-18

Nombres de conseillers : 11

Présents : 10

Absents : 1

Le dix avril deux mille vingt-six (10/04/2026)

Le conseil municipal de la commune de SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle LAVILLE, maire.

Présents : Ms CROUZET Denis - JAMMES Patrick - LAZZARONI Florent - ROBERT Gilles
Mmes JEANTET LONG Sophie - LAFFONT Marie-Yvonne - LAVILLE Marie-Noëlle - MEHUKAJ Nadège - SAIMMAIME Isabelle - SARTRE Marie

Absent(s) excusé(s) M CHARENSOL Alain

Absent(s) :

Pouvoirs : M CHARENSOL Alain donne pouvoir à Mme LAVILLE Marie-Noëlle

Convocation expédiée le : 3 avril 2026

Secrétaire de séance : SAIMMAIME Isabelle

OBJET : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU COLLÈGE D'ARRONDISSEMENT EN VUE DE L'ÉLECTION DES REPRESENTANTS AU COMITÉ SYNDICAL DU TERRITOIRE D'ENERGIE ARDECHE (TE07)

Vu les élections municipales des 15 et 22 mars 2026,

Vu le Code General des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-33 et L.5211-8,

Vu l'adhésion de notre commune au Territoire d'Energie Ardèche (TE07),

Vu les statuts du TE07 adoptés par délibération du Comité Syndical en date du 19 mai 2025,

Considérant l'article 6-1-3 desdits statuts,

Madame la Maire rappelle qu'il appartient au Conseil Municipal de désigner :

- 1 délégué titulaire

- 1 délégué suppléant

afin de représenter la commune au sein du collège d'arrondissement chargé d'élire les représentants au Comité Syndical à raison d'1 titulaire et 1 suppléant par tranche révolue de 5 000 habitants.

Il est proposé de désigner :

M. Crouzet Denis en qualité de délégué titulaire

M. Charensol Alain en qualité de délégué suppléant

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par : 11 voix pour, 0 contre et 0 abstention

- **APPROUVE** la désignation ci-dessus en qualité de représentants de la commune de SAINT MARTIN SUR LAVEZON au sein du collège d'arrondissement.

Ainsi délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Ont signé au registre les membres présents

Pour extrait conforme,

Fait à Saint Martin sur Lavezon

La maire
LAVILLE Marie-Noëlle



La secrétaire,
SAIMMAIME Isabelle

